

# Bloc-Notes veveysan

P.P. N° 167

Journal officiel du Parti socialiste veveysan

Case postale 855, 1800 VEVEY 1

Février 2014 - 46<sup>e</sup> année - tirage: 11'500 exemplaires

CCP 18-3391-7



[www.ps-vevey.ch](http://www.ps-vevey.ch)

## COÛT DE SAC?!



### SOMMAIRE

**2**

**Edito**

Un bilan pour l'avenir

**3**

**Rue du Conseil**

**4-5**

**Bilan de mi-légis-  
lature**

- Une vision à mi-chemin
- 2014: année de concrétisation

**6-7**

**Bilan de mi-légis-  
lature (suite)**

- Des arbres au lac, en passant par le sac !

**8**

**Portrait**

- Une recrue de charme et de choc

## ÉDITO

## Un bilan pour l'avenir



Pierre BUTTY

Conseiller communal  
Prés. du Parti socialiste,  
section Vevey

Après pratiquement une année de «silence», je suis heureux de vous présenter la nouvelle édition du Bloc-Notes du Parti socialiste de Vevey. Il est cette fois consacré essentiellement au bilan de mi-législature de nos trois Municipaux.

Faire un bilan, ça peut être beaucoup de choses. Il y a d'abord **le bilan comptable**, qui permet de mettre les actifs et les passifs dans une balance, ce qui met en évidence la valeur de l'entité analysée. Généralement c'est un tableau synthétique qui est une forme de «photographie» de la situation financière à un moment donné. Dans un même ordre d'idée, **le bilan de santé**, plus personnel, dresse une liste de ce qui va encore bien dans notre organisme et de ce qui ne fonctionne plus tout à fait à satisfaction. Il est conseillé de le faire régulièrement, pour voir l'évolution et déceler rapidement d'éventuelles maladies.

Dans le monde du travail, on fait aussi de plus en plus souvent **un bilan de compétence**, qui doit permettre de se situer vis-à-vis de son poste ou d'une candidature envisagée, de mettre en avant ses qualités, tout en étant conscient de ses défauts.

Un bilan de mi-législature, c'est un peu tout cela à la

fois. Mais c'est aussi beaucoup plus que ça. En effet, c'est un retour en arrière, avec un constat – le plus objectif possible – sur ce qui s'est passé depuis le début du mandat, en positif et négatif. Mais c'est aussi un outil pour l'avenir, en définissant ce qui reste à faire. C'est donc surtout un état des lieux qui permet de mieux cibler les actions à venir. Comme vous allez le voir dans les pages qui suivent, nos trois Municipaux socialistes n'ont pas chaumé durant ces quelque 30 premiers mois de législature. Plusieurs étapes importantes ont été franchies dans leurs directions respectives. Mais ils ont aussi lancé des chantiers de plus longue haleine, qui ne sont de loin pas achevés et qu'il faut continuer à défendre. Les trois bilans de ce Bloc-Notes ne sont donc

en aucun cas des marques de clôture des activités de nos Municipaux, mais bien au contraire un formidable défi pour les années à venir, qui doit nous motiver dans nos combats et nos prises de position jusqu'aux prochaines élections de 2016 et au-delà.

En tant que président de la section, j'ajouterais que, comme l'a dit Henry Ford, qui n'avait pas la réputation d'un homme de gauche, *«Deux choses des plus importantes n'apparaissent pas au bilan de l'entreprise: sa réputation et ses hommes»*. Pour le PS Vevey, c'est particulièrement vrai: nous sommes jugés sur nos actes et nos engagements ainsi que dans le soutien aux options socialistes de nos édiles. Ceci pour le côté «réputation». Quand à l'aspect des «hommes», c'est un des

fondements des idées de gauche: rien de grand ne peut être entrepris sans tenir compte d'abord et avant tout des femmes et des hommes concernés. Et je ne pense pas qu'à nos trois Municipaux, ou aux 28 Conseillers communaux, mais à chacune et chacun de nous, de vous, citoyennes et citoyens de Vevey.

En avant donc pour une seconde moitié de législature aussi riche que la première, et qui verra certainement aboutir plusieurs dossiers encore en cours.

P. B.



*Le bilan de mi-législature est un exercice d'équilibre qui regarde le passé pour mieux préparer l'avenir.*

## RUE DU CONSEIL

**Vincent MATTHYS**Président du groupe  
socialiste au Conseil  
communal de Vevey

Pour vous permettre de parcourir la «Rue du Conseil» de ces 6 derniers mois, plein «phare» sur 3 dossiers débattus par le Conseil communal. Les deux premiers portent la «marque» de la Municipalité, le troisième du groupe socialiste:

- ▶▶ la demande de crédit d'étude pour le nouveau collège de Coppet
- ▶▶ le nouveau règlement communal sur la gestion des déchets
- ▶▶ la motion socialiste «Pour des transports publics plus abordables».

S'il était demandé au Conseil communal du 27 juin 2013 d'accepter la demande de crédit d'étude, c'est bien la construction même du futur collège qui a été au centre des débats, avec des questions portant sur la nécessité ou non d'ouvrir de nouvelles classes, sur le financement des travaux estimés à plus de 50 millions de francs, ou sur les places de parc à proposer à proximité, avec ou sans parking souterrain!

Comme l'a souligné notre collègue de parti, Pierre Butty, accepter le crédit d'étude, c'était permettre à la Municipalité de continuer les travaux préparatoires, afin de pouvoir faire face à ses obligations, à savoir répondre au besoin en classes nouvelles (augmentation de la population + évolution des méthodes pédagogiques et de l'enseignement [travail en petits groupes]), tout en offrant des conditions d'accueil adaptées aussi bien aux élèves et au corps enseignant, qu'aux habitants du quartier, avec un bâtiment ouvert sur la «cité» (bibliothèque, par ex.)

Plutôt que de creuser un parking qui aurait, outre un coût exorbitant de part

son emplacement à proximité du lit de la Veveyse, le désavantage d'engorger le quartier, c'est une solution mixte qui se dégage, avec à la fois des zones de stationnement sur les hauts de Gilamont (se référer au Plan de Mobilité Urbain – PMU) et le développement de la mobilité douce (le long de la Veveyse).

Si la nécessité de construire un nouveau collège n'est pas remise en cause par une très large majorité du Conseil, la Municipalité a pris note des préoccupations émises, tant au sujet du financement du projet que de l'aménagement du préau qui devra être le trait d'union entre l'école et la cité; elle s'est ainsi engagée à informer régulièrement la population par le biais de la retransmission des séances du Conseil. ([www.vevey.tv/citoyenne-tv](http://www.vevey.tv/citoyenne-tv)).

En novembre, c'est le règlement communal sur la gestion des déchets qui a «enflammé» les travées du Conseil communal, avec un préavis proposant l'introduction de 2 taxes, celle dite «au sac» et celle «forfaitaire» (pour financer les filières de recyclage). Trois positions ont rapidement émergés des débats:

- ▶▶ celle de la Municipalité favorable à l'introduction des deux taxes précitées, sans toucher au taux d'imposition, afin de garantir à la commune les ressources financières nécessaires à son fonctionnement;
- ▶▶ celle, plus radicale, visant à réduire de deux points le taux d'imposition communal, en compensation à l'introduction de ces deux taxes;
- ▶▶ celle déposée par Vevey Libre et soutenue par plusieurs membres du groupe socialiste, qui proposait d'introduire la taxe au sac et de rétrocéder la taxe forfaitaire, jugée peu «sociale», car ne tenant pas compte des revenus.

Au moment du vote, c'est cette dernière proposition qui obtenait le plus de suffrages, la taxe au sac étant jugée suffisante pour inciter la population à trier ses déchets. Pour la commune, cette

décision n'est pas sans conséquence, puisque ce sont un peu moins de 1,5 mios de francs de rentrées financières qui sont retranchées du budget de la ville.

C'est soutenu par le groupe socialiste que le soussigné avait déposé une motion «Pour des transports publics plus abordables». Conscient de la situation financière difficile que traverse la ville, ce n'était pas la gratuité des transports publics qui était demandée, mais bien un incitatif ciblé, permettant de favoriser leur utilisation. Objectif atteint avec le préavis de la Municipalité qui propose «un coup de pouce financier» aux jeunes de 15 à 25 ans, qu'ils soient apprentis ou étudiants. Pour la Municipalité, cette action en faveur des jeunes doit être vue comme un geste en faveur de la mobilité, au moment où la population des 15-25 ans choisit son mode de transport. C'est aussi un geste aux jeunes qui doivent poursuivre leurs études à Lausanne, notamment certains gymnasiens. A noter que notre camarade Eric Oguey avait déjà interpellé la Municipalité à ce sujet.

Pris sur un fonds alimenté par une retenue sur la consommation d'énergie, les 75'000.- mis à disposition ne péjoreront pas les finances communales. Les démarches à entreprendre pour déposer une demande seront communiquées sous peu.

V. M.

## Bloc-Notes veveysan

fondé en 1967

Editeur responsable: Pierre Butty

Réalisation graphique: Madeleine Morvan

Impression: Rapide Offset Service, Ecublens

Paraît 2-3 x par année

Ont participé à ce numéro:

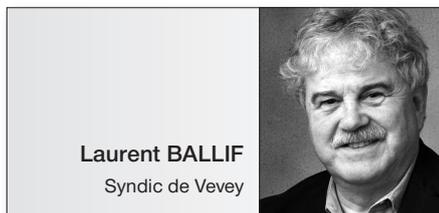
Laurent Ballif – Pierre Butty – Sergio De  
Stefanis – Marcel Martin – Vincent Matthys –  
Annick Vuarnoz – Yvan Schneider (dessin)

Abonnement: 15 francs

Abonnement de soutien: CCP: 18 - 3391 - 7  
ce que vous pouvez.

## BILAN DE MI-LÉGISLATURE

## Une vision à mi-chemin



**E**n 2010-2011, Vevey sortait de 12 ans de comptes positifs. Les finances dégageaient chaque année un bénéfice et l'autofinancement, alors que les grands projets étaient en attente, nous a permis d'abaisser l'endettement à moins de 100 millions.

Avec un plan d'investissements ambitieux, la Municipalité s'attendait à ce que la dette augmente. Mais les effets de la crise de 2008-2009 ont entamé les résultats de 2011-2012, les recettes fiscales ayant fléchi. Nous nous sommes retrouvés avec des comptes déficitaires et un autofinancement insatisfaisant durant ces deux dernières années.

Même si le Conseil communal a apparemment de la peine à le croire, l'évolution fiscale 2013 montre une très nette reprise de la progression des impôts. Elle est même plus rapide que celle de la population, en raison des revenus souvent élevés des nouveaux Veveysans.

Mais Vevey doit demeurer une ville «mixte», accessible à toutes les bourses. La Municipalité a donc imposé dans les Moulins de la Veveyse une soixantaine de logements subventionnés et négocie une convention garantissant que le futur quartier de la gare aux marchandises aura une bonne proportion de logements en location pour la classe moyenne.

La reconstruction des Bosquets est aussi un plus pour l'attractivité de la Ville. Des appartements - de standing, mais il en faut aussi - accueilleront des habitants prêts à laisser leur voiture au garage pour jouir en douceur des avantages d'une ville aussi ramassée que

Vevey. La mise à l'enquête du parking public derrière la gare est en cours et l'on espère pouvoir trouver un investisseur.

Cela lancera aussi le réaménagement du noeud de transports qu'est la gare. Le train vers Blonay va recevoir ses nouvelles rames et passera bientôt à une cadence accélérée. Les travaux du parking nécessiteront un réaménagement des quais du petit train qui connaît un vrai boum. Et les CFF ont reçu le permis de prolonger leurs quais pour recevoir les trains de 400m, qui viendront compléter les rames du RER à deux étages reliant aujourd'hui déjà Vevey à Genève chaque heure.

En matière de places de travail, le gros chantier de la Migros de Plan-Dessus augmentera les surfaces commerciales. Ce centre accueillera dans les étages des surfaces de bureau, qu'on trouvera aussi, avec de l'artisanat, dans le futur quartier de la gare aux marchandises. Même si Vevey connaît, comme partout, des problèmes d'engorgement à certaines heures, l'amélioration des transports publics offre une alternative intéressante. Les lignes de bus ont été redéployées et l'une monte, par Fenil et la Veyre, jusqu'à St-Légier. Quant au plan des circulations, il oriente le visiteur vers les places de parc publiques, le Panorama et la Place du Marché. La modification du sens des circulations, d'entente avec les commerçants et la SIC, redonne du souffle à l'est de la ville, en attendant la prochaine réouverture de l'ex-EPA / futur Denner et du Théâtre de l'Oriental, ce qui devrait booster l'animation dans ce quartier.

Réinvestissant les espaces désertés par l'industrie et regagnant tant des habitants que des places de travail, Vevey s'offre chaque jour un nouveau visage. D'ici peu, les visiteurs se presseront au Centre Nestlé des Bosquets ou au Musée Chaplin, visitant au passage le quartier rénové de Gilamont

et ses fresques. Les commerces jouent un rôle de pôle d'attraction pour toute la région, et nous devons, avec les employés, faire en sorte de trouver les meilleures conditions de travail pour tous.

En 2014, la salle del Castillo sera redevenue le coeur de l'activité associative, avec l'écrin lumineux de son parvis et la nouvelle rue Louis-Meyer. Le Château de l'Aile sera terminé et notre Place du Marché aura regagné sa splendeur, dans l'attente de la Fête de 2019.

Avec ses musées, ses théâtres, ses galeries, ses festivals, ses collectifs d'artistes, ses multiples sociétés culturelles, sportives ou caritatives, Vevey dispose, avec le pilotage de la Municipalité à majorité de gauche, d'un rayonnement bénéfique tant à la qualité de vie qu'à l'activité économique de tous ses habitants.

La Municipalité s'engage à parachever le programme qu'elle a déjà bien entamé, tout en veillant à l'équilibre structurel des comptes de la ville. L'évolution réjouissante des recettes fiscales montre bien que, contrairement à ce que d'aucuns s'entêtent à croire, Vevey a les moyens de ses ambitions. De nos ambitions... mais surtout des vôtres !

L. B.



L'Espace Bel-Air accueille les activités du quartier

## BILAN DE MI-LÉGISLATURE

## 2014: année de concrétisation

**Annick VUARNOZ**Municipale du logement,  
de l'accueil de l'enfance,  
de l'intégration, du social  
et de la sécurité

«**Q**u'est-ce que ça change d'avoir 3 municipaux socialistes ? Qu'apportez-vous en plus à Vevey ?» me demandait un monsieur, il y a quelques mois. En réponse à cette question pertinente, je vais évoquer des projets qui se sont concrétisés, qui sont achevés ou en voie de l'être, dont les résultats sont visibles pour la population, à l'heure actuelle. Imaginons une balade dans notre commune et observons ce qui a changé depuis l'automne 2011.

Commençons par l'est de Vevey, en pleine mutation, et une visite au musée Jenisch, rénové et réouvert depuis juin 2012. Admirons ses trésors, notamment dans le domaine des œuvres sur papier. Devant l'Ex-EPA, en chantier jusqu'à l'été 2014, imaginons le commerce alimentaire qui viendra s'installer au rez-de-chaussée, seule grande sur-

face du quartier. Imaginons les bureaux des soins à domicile et du centre social qui prendront place dans les étages. Ce sont plus de 200 personnes qui viendront travailler dans ces locaux, qui consommeront dans les commerces environnants et rendront vie à cet endroit. A quelques mètres de là, rendons-nous au Théâtre de l'Oriental, sur le point de renaître de ses cendres, après plusieurs mois de travaux. Dès l'automne 2014, une nouvelle salle de spectacle, des lieux de répétition et de rencontre pour les associations culturelles seront ouverts au public. En passant par la rue Clara Haskil, un coup d'œil au Jardin de la feuille verte de la Garderie des Petits pois, inauguré en 2012.

Puis retour à la place du Marché, un regard sur la Château de l'Aile et la fresque monumentale de Liu Bolin qui recouvre les échafaudages, un souvenir du Festival Images 2012 encore dans toutes les mémoires. La salle Castillo rénovée et adaptée aux besoins des nombreuses associations de la région retrouvera, dès l'automne 2014, son rôle central pour l'animation de notre

ville. Pour les enfants et les sportifs, quelques pirouettes sur la glace de la patinoire, installée au Jardin du Rivage depuis l'hiver 2012-2013. Pour les nostalgiques de l'été, rêvons d'une pause à la plage, ouverte à tous gratuitement, depuis l'été 2012: son sable fin, ses chaises longues et ses parasols.

Pour le quartier de Plan-dessus, c'est une nouvelle maison de quartier, l'Espace Bel Air qui a été ouverte au printemps 2012 dans les environs de la Place Robin. Animations pour les enfants, fêtes de quartier, expositions, rencontres associatives: cet endroit est rapidement devenu un lieu apprécié, un point de rencontre entre les habitants de tous les âges, toutes les cultures et tous les milieux. Dans le quartier de Copet, 15 places supplémentaires pour les repas de midi sont à disposition des écoliers, au Collège de Plan, depuis la rentrée 2013. Dans les nouveaux bâtiments des Moulins de la Veveyse, ce sont 40 appartements subventionnés supplémentaires qui sont intégrés à l'ilot D. Ils sont terminés et occupés depuis le printemps 2013.

En tout, 56 appartements subventionnés sont accessibles dans ces lotissements pour une population avec un revenu modeste.

Ces projets ont pu aboutir, grâce à l'engagement, à la persévérance, à la capacité de conviction de la municipalité, le soutien des conseillers communaux socialistes et les compétences des services de l'administration. Le logement, l'accueil de l'enfance, la cohésion sociale et la culture sont des objectifs prioritaires pour les socialistes. Nous poursuivrons notre action ces prochaines années avec enthousiasme et détermination !

A. V.



de Plan-Dessus

56 appartements subventionnés dans  
Les Moulins de la Veveyse

## BILAN DE MI-LÉGISLATURE

# Des arbres au lac, en passant par le sac!



**A**mi législature, il est intéressant de jeter un regard dans le rétroviseur pour activer la mémoire sur les étapes du chemin parcouru. Parmi les quelque 200 tâches courantes identifiées dans l'activité quotidienne des différents secteurs d'activité de la Direction des espaces publics, d'autres projets importants ont été conduits.

## Les arbres

Le patrimoine arboré de notre commune étant important et de grande valeur, il mérite donc des soins et un entretien adéquat.

Certains spécimens ont été remplacés, souvent pour des questions de salubrité, de sécurité ou encore d'état sanitaire déficient, par exemple: Place de l'Hôtel de ville, Quai Perdonnet, Place de la Gare, Quai de Copet, etc. La forêt des Bosquets n'a pas échappé à ces interventions

Le nouveau règlement sur la gestion des arbres a été adopté par le conseil



*L'entretien des arbres se fait en toute saison*

Communal en juin 2012. Il remplace le plan de classement qui avait cours et dont la mise à jour régulière de la liste des sujets à protéger était quasi impossible techniquement.

Certaines communes environnantes ont aussi révisé leur règlement.

## La plage

Eh oui, la plage..., elle a beaucoup fait causé, tant mieux! Concept élaboré en dernière minute par les collaborateurs du service, édifiée avec les moyens du bord, dans la simplicité et l'efficacité, c'est donc possible, puis au final, apprécié par les utilisateurs et rêveurs d'un instant.

## Les ports

Le port de plaisance, comme chacun se souvient, a fait l'objet d'importants travaux de sécurisation suite aux tempêtes qui parfois sévissent dans nos contrées. La Direction des EP a dû faire preuve de beaucoup d'imagination pour trouver une centaine de places d'amarrage extérieures pendant la durée des travaux. Les bons contacts nous ont permis de reloger nos navigateurs dans les ports situés entre Lausanne et le Vieux Rhône, (commune de Noville).

Le Port Eiffel et de la Pichette ont fait l'objet d'entretien courant.

## L'embouchure de la Veveyse

Un soin particulier est apporté au delta de l'embouchure de la Veveyse. En laissant les graviers transportés par les eaux s'amasser, nous constatons un développement intéressant non seulement sur le delta lui-même, mais aussi sur les petites grèves adjacentes qui, par le passé, avaient tendance à disparaître.

## Les enrochements

Chaque année il est indispensable d'intervenir sur les enrochements protégeant les rives du lac. Le mouvement continu des vagues fait que les rochers déposés contre le rivage ont tendance à rejoindre le fond du lac, d'où l'obligation de procéder régulièrement à des opérations de relevage. Nous profitons de cette opération pour disposer les pierres de manière à favoriser l'accessibilité au lac.

## L'éclairage public

Le projet «CANDELA» concerne le renouvellement de notre éclairage public, il est financé par un crédit cadre décidé en 2009 par le Conseil Communal pour une durée de cinq ans. Diverses interventions sur le territoire communal nous ont permis de renouveler partiellement le matériel et principalement d'installer de nouvelles



*L'embouchure de la Veveyse*

## BILAN DE MI-LÉGISLATURE

technologies permettant de diminuer sensiblement la consommation d'électricité, ceci, avec la qualité de l'éclairage, étant la priorité du projet. Le choix des secteurs concernés par les travaux s'est fait en fonction de l'opportunité d'autres assainissements – routiers, égouts, services industriels – ou des urgences techniques. Les réalisations les plus significatives vont notamment de l'avenue Rolliez, en passant par l'axe Lausanne-Simplon-Italie, le parc de l'Arabie, la Vieille Ville, la rue des Moulins, la route des Entrepôts, le chemin de Pomey et l'avenue de Savoie. Tous les quartiers sans distinction ont bénéficié sur certains secteurs de nouvelles installations.

### Places de jeux

Le projet LUDO est financé par un crédit cadre réparti sur 5 ans, ce crédit a permis de remettre à niveau plusieurs places comme par exemple, le Square Sina, Pra-Charmontey, (première tyrolienne à Vevey) et Pra-Beauregard etc. La volonté et l'orientation du service est de faire en sorte que l'enfant puisse rester en contact avec les matières de base que sont l'eau, la pierre le bois.

### Nettoisement et fleurissement de la ville

La qualité de l'image que nous voulons offrir aux habitants et visiteurs de passage mérite le temps consacré au nettoyage et au fleurissement de l'es-

pace public. Celui-ci est visité, utilisé, appréciés et la plupart du temps respecté.

La complémentarité des secteurs de Voirie et des Parcs & Jardins contribue au fait que les massifs de fleurs (produites dans nos serres), trouvent leur place sur un domaine public, dans la mesure du possible exempt des déchets distraitements abandonnés par certains usagers étourdis.

### Soutien logistique aux manifestations

A Vevey, il s'y passe toujours quelque chose !

L'augmentation constante et réjouissante de diverses manifestations exige un support logistique demandant un engagement soutenu, d'où l'obligation de pouvoir disposer des forces nécessaires à ces participations.

Nous sommes régulièrement mis à contribution autant pour la coordination que pour la mise en œuvre des infrastructures.

### Règlement sur la gestion des déchets

Le Conseil Communal vient tout juste d'accepter le nouveau règlement sur la gestion des déchets. Basé sur le principe de la causalité, il impose à chacun de financer, par des taxes à la place de l'impôt, l'élimination de ses propres déchets, (les sales aussi). Nous

sommes étiquetés de «pollueurs payeurs».

Sur le plan de l'organisation des collectes, peu de choses sont appelées à changer: les déchets incinérables seront dorénavant évacués dans le sac taxé «Trier, c'est... valoriser» et conformément à l'Ordonnance fédérale sur les emballages de boissons, le PET sera déposé dans les commerces, le but étant d'améliorer la qualité du produit récupéré et d'utiliser à bon escient la logistique proposée.

Les flaconnages plastiques et les matériaux inertes, (vaisselle, terre cuite) issus des ménages, pourront être déposés dans les deux endroits spécifiquement dédiés à leur évacuation. Le calendrier annuel remis à tous les ménages précisent ces lieux accessibles au public, à des heures déterminées.

La gestion de la récupération des déchets organiques est à mon avis la plus délicate, il y a des nuisances olfactives et le produit en phase de dégradation peut être parfois rebutant. Notre système est appelé à être adapté voire amélioré en fonction de l'évolution des volumes. Dans un premier temps, j'insiste sur le fait que le plastique n'a pas sa place dans le compost.

Merci de ne pas employer des sacs en plastique pour éliminer vos déchets organiques !

M. M.



Place de jeu du Jardin Doret



Toutes les infos sur [www.castor-malin.ch](http://www.castor-malin.ch)

## PORTRAIT

# Une recrue de charme et de choc

**D**epuis une année, la section PS de Vevey accueille **Glenda Guillaume-Gentil** parmi ses membres. Bien que née en 1979, elle a déjà un long engagement en politique, en particulier à la section de Lausanne, dont elle a siégé au comité et où elle a été candidate au Conseil communal et au Grand conseil. Sociologue de formation, titulaire d'un MBA en administration publique, elle a été cheffe de projet à l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP). Elle est actuellement responsable de missions stratégiques au sein du Département de la formation, de la culture et de la jeunesse (DFJC) à l'Etat de Vaud. Mais elle est surtout connue en tant que Présidente de la section vaudoise de l'Association Transports et Environnement (ATE) depuis mai 2011.



moins il y a de relations entre les habitantes et les habitants de cette rue. Le lien social s'en voit affecté. En tant que socialiste, je pense qu'il faut préserver les quartiers d'habitation en favorisant la mobilité douce. Il est frappant de

constater que les zones 30km/h sont aménagées d'abord dans des quartiers habités par des personnes de milieux favorisés. Limiter le nombre de places de parc au centre-ville est aussi un outil efficace pour limiter l'utilisation de la voiture. Chacune et chacun doit faire un effort individuel pour que le collectif y gagne. Tout un programme socialiste !

### Comment te sens-tu à Vevey ?

Vevey est une ville où il fait bon vivre. Elle est en pleine évolution et c'est stimulant de vivre dans une ville avec de si grands projets. Je me réjouis de voir que Vevey revoit son aménagement urbain visant notamment à diminuer le trafic de transit.

*Bloc-Notes*

### Qu'est-ce qui motive ton engagement politique ?

A défaut de pouvoir changer le monde, j'ai envie de poser ma petite pierre à l'édifice! Je souhaite participer au combat contre les inégalités et donner à chacune et à chacun une place dans notre société. Plus particulièrement, au sein du PS, c'est l'aventure humaine qui m'anime.

### Quels sont tes objectifs en tant que présidente de l'ATE-Vaud ?

Des études ont montré que plus il y a de voitures qui passent dans une rue,

## DEVENEZ MEMBRE !

Ayant repris la caisse de la section en 2012, la première chose qui m'a frappé c'est la petite part des ressources fournie à la section par nos membres actifs, par rapport à celle des conseillers communaux. A mon avis ceci ne correspond pas au potentiel du Parti socialiste veveysan qui, avec ses 3 municipaux et ses 28 conseillers a la majorité à la municipalité et est le 1er parti du Conseil communal. Si on veut continuer à jouer un rôle de premier plan dans la politique veveysanne on se doit de renforcer notre effectif. N'oublions jamais que ce sont les cotisations et les participations des mandataires qui contribuent pratiquement à elles seules au financement des activités de la section et garantissent son indépendance financière.

Alors n'hésitez plus, adhérez au parti socialiste pour construire ensemble un monde plus juste !

*Sergio De Stefanis*

## N'HÉSITEZ PLUS !

**Nous avons besoin de vous! Venez nous rejoindre.**

Nom / prénom :

Adresse :

Localité :

Tél. :

E-mail:

**Parti Socialiste Veveysan, Case postale 855, 1800 Vevey 1**

**Un entretien ? téléphonez au 079 255 20 27**

**E-mail: pierre.butty@ps-vevey.ch – www.ps-vevey.ch**

**IMPRIMERIE**

**ROS**

**Rapide Offset Service SA**

Avenue d'Epenex 6, 1024 ECUBLENS

Tél. 021 636 36 10 • Fax 021 636 36 11

e-mail: bbircher@worldcom.ch

*vo  
votre  
imprimeur*